SLU/MESR du 28/11/08 (verbatim)

Représentants de SLU: J.-L. Fournel (Professeur à l'Université Paris-8, président et porteparole de SLU), M. Brunet (maître de conférences à l'Université de Provence, porte-parole de SLU), A. Grélois (maître de conférences à l'Université de Rouen, membre du CA de SLU). Représentants du MESR: Th. Coulon (conseiller spécial, chargé de la réforme de la formation des maîtres, ancien président de l'Université de Cergy-Pontoise), D. MARCHAND (conseillère spéciale, chargée des questions sociales et des rapports avec les organisations syndicales), D. Durand (conseiller spéciale, chargée des SHS).

NB: Nous étions convenus collectivement de n'aller au MESR que pour demander des réponses aux questions posées par l'Appel du 8 novembre et nous pensions être confrontés rapidement à une fin de non-recevoir. Dans les faits, la situation a été un peu différente dans la mesure où nos interlocuteurs ont d'emblée accepté, sous l'impulsion de M. Coulon, de dialoguer sur les points de l'Appel qu'ils avaient sous les yeux. Du même coup, une discussion a eu lieu dont les éléments principaux sont transcrits ci-dessous. Quoi qu'il en soit, quel que soit le caractère policé et civil du débat, les conclusions auxquelles sont arrivées nos interlocuteurs sont identiques à celles qu'ont eu à entendre les différents interlocuteurs de la CPU ou de M. Sherringham, conseiller de M. Darcos sur cette question... Notamment quant au refus d'ouvrir un véritable débat national sur la formation des enseignants, en repoussant d'un an au moins la mise en place des nouveaux concours de recrutement en 2010. Il apparaît aussi que même si le MESR revendique des principes clairs il n'a pas de conception précise sur l'application de sa propre réforme dans bien des points cruciaux : dans quel cadre pédagogique les reçus/collés pourront-ils préparer de nouveau les concours de recrutement? Si les stages professionnels du deuxième semestre de M2 sont réservés aux admissibles aux concours, comment les autres étudiants valideront-ils leur master? Qu'en est-il de la différence entre pratique d'observation pédagogique et pratique accompagnée? Ces questions ne sont pas simplement techniques, elles engagent la promotion de certaines des valeurs et des convictions portées par l'Appel du 8 novembre.

JLF: nous avions demandé à être reçus il y a maintenant un mois. Entre-temps, a été lancé l'Appel du 8 novembre ce qui change la nature de notre rencontre. L'Appel en question traduit un rejet de cette réforme, et non de toute réforme; il ne s'agit ni de la défense d'une niche, ni de défendre une corporation, ni de défendre sans réserve la forme actuelle du recrutement des enseignants, mais de promouvoir une meilleure formation et de défendre des valeurs et des critères essentiels pour de très nombreuses personnes issues non seulement des universités, mais de l'ensemble de la société, comme le montrent les plus de 14000 signatures déjà reçues. Nous voulons que soient prises en compte les effets de cette réforme — qui est une pièce d'un ensemble qui échappe pour partie au MESR — sur : 1) les statuts des enseignants du premier et du second degrés, 2) les formations universitaires, en amont (reformatage des licences) et en aval (avenir de la recherche, notamment en LSHS, mais aussi en mathématiques), 3) sur l'avenir de la conception et de la transmission des connaissances dans ces disciplines.

Il faut souligner le poids des revendications qui s'expriment dans plus de 140 motions, dont une quarantaine émanant de conseils centraux, d'autres émises par presque toutes les sociétés savantes littéraires ou scientifiques, contre ce projet inapplicable qui de plus est une véritable farce si l'on s'en tient simplement au calendrier imposé aux universités.

L'Appel du 8 novembre n'est pas une pétition, mais un appel qui demande des réponses. Or on ne peut que dénoncer la politique du MESR qui consiste à écouter mais jamais à négocier.

DM : avez-vous demandé à être reçus par le MEN ?

JLF: vous êtes notre ministère de tutelle, pour l'instant.

TC: pourquoi croyez-vous qu'il y ait un brouillage des frontières entre le MEN et le MESR? Au contraire, la réforme clarifie les rôles en séparant le MESR et les universités qui forment et le MEN qui recrute.

JLF: parce que cette réforme consiste à confondre le concours avec le master et à créer une concurrence entre reçus au concours et reçus/collés qui, dans le cadre des pouvoirs accrus que le MEN veut donner aux chefs d'établissement, seront recrutés directement par ces derniers comme vacataires ou contractuels. Lors de notre audience à la CPU, il nous a été répété que l'université serait responsable d'une certification disciplinaire, ce qui revient à changer le statut des concours. Pour les présidents d'université, le problème est explicitement qu'il n'y ait pas de concours sans master et non le contraire.

TC: nous proposons un modèle multiple pour les masters. Il y aura des masters pour les PE d'autres pour les PLC, qui n'étaient pas formés au même niveau dans le système actuel.

SLU: mais si! à bac + 5 dans les deux cas!

TC: pas pour l'agrégation.

JLF: mais l'agrégation n'est-elle pas épargnée par la réforme?

TC: Il faut articuler le disciplinaire et le professionnel. Je ne pense pas qu'il y aura des reçus/collés en masse.

JLF: pouvez-vous répondre précisément à l'Appel du 8 novembre?

AG : est-ce qu'il n'y a pas un danger que les stages de master soient utilisés pour effectuer des remplacements dans le premier ou le second degré ? N'y a-t-il pas un autre exemple de confusion entre le MEN et le MESR avec la réduction des programmes des CAPES et donc des masters à ceux du secondaire ?

TC: c'est rigolo, ça! Il faut voir qu'actuellement, les masters recherche en LSH sont souvent une propédeutique aux concours et qu'ils posent des problèmes en termes de débouché. Il faut donc imaginer une nouvelle articulation entre master recherche et concours, comme cela se fait dans d'autres masters professionnels ?

AG : Est-ce que cela signifie que vous identifiez masters recherche et professionnels ? Pourquoi ne pas avoir prévu d'insérer la préparation des concours dans des masters professionnels ?

TC: il est évident qu'on assiste à une atténuation de la différence entre masters recherche et professionnels. L'important est de bien distinguer formateur (l'université) et employeur (le ministère).

DM: il faut voir que la formule actuelle ne satisfait ni la CDIUFM, ni les stagiaires. Pendant l'année de préparation, les étudiants sont obnubilés par des épreuves disciplinaires loin de l'objectif professionnel; pendant l'année de stage, ils ne pensent qu'à préparer leurs cours et ils négligent leur formation à l'IUFM.

TC: vous vous rendez compte qu'une année il y a eu Plotin au programme de l'agrégation de philosophie!

JLF : quel sera le nombre d'heures des stages en M2 ? D'après nos calculs, étant donné le nombre d'étudiants préparant actuellement les concours, vous ne pourrez proposer que 8 à 12 heures de stage !

AG : est-ce qu'il y a aura des stages en responsabilité dès le master ?

DM : non, il faut appréhender le métier petit à petit.

TC: les universités sont des fournisseurs de formation professionnelle, avec des stages. Cette formation sera meilleure grâce à l'allongement des études.

SLU: mais il n'y a pas d'allongement réel des études!

TC: l'acquisition d'un master aura un aspect catégoriel, avec un impact sur la carrière des enseignants.

JLF : oui, il s'agit de répondre à une promesse de campagne de N. Sarkozy, quitte à tout remettre en question.

TC: dans le Monde de l'Education, des inquiétudes se manifestent, mais personne ne remet en question l'acquisition d'un master.

MB: ceci ne concerne que ceux qui réussiront le concours. Mais qu'adviendra-t-il des autres?

TC: je trouve que certains masters en maths sont trop pointus. Il faut qu'ils ouvrent sur d'autres emplois que l'enseignement et la recherche. Il faut aussi trouver d'autres débouchés pour les étudiants qui préparent le concours de recrutement des PE que l'enseignement. On arrivera à faire faire un stage à chacun.

JLF: vous savez bien que les spécialistes de la didactique des disciplines estiment que la didactique sans pratique, ça ne marche pas.

TC: je suis d'accord. Mais le stage en responsabilité totale n'est pas souhaitable. Il faut une pratique accompagnée, de la pré-professionnalisation — c'est bien comme cela que ça s'appelle? —, le S4 de master étant une sorte de sas, avec un **stage pour les admissibles**.

DM: au sujet de la concurrence entre master et concours, le MEN aurait pu prévoir un concours après le master, mais nous avons préféré proposer deux chances à la fin de l'année, un concours et/ou un master.

SLU : que font les reçus/collés ? Repassent-ils le concours l'année suivante ? Doivent-ils se réinscrire dans un master qu'ils auront déjà obtenu ?

TC: ça reste à penser... On va y réfléchir... Si un master a une valeur, c'est une valeur ouvrante. On peut critiquer un projet, mais on ne peut pas faire comme si on se moquait de la formation des maîtres.

JLF: il faut un vrai débat, ce qui demande du temps. Il faut donc que les concours se passent en 2010 selon les modalités actuelles. Or face à cette revendication portée entre autres récemment par la Société des Hispanistes Français, M. Sherringham a fait preuve d'une certaine arrogance dans sa réponse et opposé une fin de non-recevoir. On va donc nécessairement à un affrontement.

TC: essayons de lister nos points d'accord et de désaccord. 1) sur les stages, nous sommes en désaccord et il y a effectivement des problèmes de faisabilité, mais on y arrivera.

AG : vous avez dit que les stages seraient réservés aux admissibles. Comment les autres étudiants valideront-ils leur master ?

TC: il faut y réfléchir... 2) sur les délais, nous sommes au pied du mur, mais il faut avancer. 3) Il faut bâtir un système dans lequel les universités ouvrent vers d'autres débouchés que l'enseignement.

DM : ne pensez-vous pas que les masters enseignement doivent être les équivalents des masters existant dans d'autres domaines professionnels ?

JLF: vous perdez la conscience de la spécificité des enseignants de la République et vous touchez à notre dignité professionnelle. Être enseignant, ce n'est pas un métier comme les autres. Je suis d'ailleurs choqué par le vocabulaire que vous employez (et qu'on retrouve à la CPU): « formateur », « employeur ». Le MEN et le MESR ne sont pas de simples employeurs! Tout enseignant est détenteur d'une responsabilité et d'une fonction sociale

particulière qui font que sa relation à son ministère de tutelle ne saurait être celle du rapport avec un simple « employeur ».

TC: les avocats aussi.

JLF: Ce n'est pas la question. Ce qui est en jeu c'est l'application de critères du secteur privé au secteur public (d'où votre lexique privilégié). Il est d'ailleurs significatif à cet égard que, dans l'entretien récent que nous avons eu avec deux représentants de la CPU, ceux-ci ont brandi la menace de formations privées et de maquettes déjà élaborées par l'Institut catholique?

TC: ah bon? Bon, le timing, qui est essentiel, rend difficile d'exprimer ses sentiments personnels, ça va bien vite. Nous entrons dans un cycle de transformation. L'AERES va chercher à faire une grille d'analyse, comme la DGES, en fonction des projets qui vont remonter

JLF : est-il normal que le cadre ait été fixé par la CPU et la CDIUFM ? Nous appartenons à une association qui est née justement du refus d'une concentration de tous les pouvoirs dans les mains des seuls présidents et du rejet d'une méthode de réforme consistant à asseoir les projets sur le seul avis de ces derniers. Dans ces conditions, dire stop! c'est tenir un discours républicain.

TC: nous avons un cadre clair, une doctrine. L'essentiel, ce sont les maquettes qui vont remonter. **C'est les collègues qui font le boulot**. Les réactions montrent que la formation des maîtres est un sujet à traiter. Il faudrait aussi parler des aspects sociaux, des problèmes de diversité sociale.

MB : la CPU elle-même s'en est inquiétée.

DM: je fais confiance aux universités.

AG : il ne faut quand même pas trop demander aux universités. Non seulement les délais sont scandaleux, mais de très nombreux collègues s'aperçoivent qu'il est tout simplement impossible de faire des maquettes cohérentes en fonction de la lettre du 17 octobre et de la charte MEN/MESR/CPU/CDIUFM, surtout à moyens constants.

MB: on nous dit qu'il y aura des ajustements avec le temps. Mais l'expérience de la mise en place du LMD montre qu'ils sont toujours à la marge et que le cadre général demeure. Pour nous, la demande de report est précisément destinée à éviter que les principes ne soient figés.

JLF: votre position mélange le pire de la position inflexible du MEN sur les délais et le pire d'une position consistant à temporiser pour gagner du temps, car c'est une temporisation sans débat de fond. Il faut consacrer un semestre de 2009 à des Etats généraux de la formation des enseignants, précédés d'une large consultation préalable. Le problème principal de la CPU est d'abord de faire rentrer dans le giron des universités toute formation post-baccalauréat : même si cela a le mérite de replacer dans le débat l'articulation entre universités et grandes écoles, ce qui n'avait pas été fait au moment du vote de la loi LRU, on ne peut pas dire que la principale préoccupation soit dans cette position la formation des enseignants.

TC: sur la question des principes, on peut être choqué par l'existence d'une charte MEN/MESR/CPU/CDIUFM, mais que voulez-vous, il y a des cercles... qui s'élargissent... Êtes-vous d'accord avec ces principes ?

JLF : la concurrence entre master et concours nous pose problème. Par ailleurs, la publication des maquettes de concours le 15 décembre est un scandale. Vous savez bien que l'iter de validation d'un diplôme prend de un mois et demi à trois mois si on respecte les conditions normales de débat dans les conseils centraux d'université!

TC: on est d'accord. Mais faites attention: il y a des IUFM qui font des maquettes.

JLF: un IUFM ne peut pas porter la maquette. Par ailleurs il y a des oppositions fortes à cette

réforme y compris au sein des IUFM. Et la mobilisation des collègues est beaucoup plus forte que l'an dernier contre la loi LRU.

MB : d'autant plus que beaucoup voient maintenant les effets de la loi LRU et des nouvelles pratiques qu'elle engendre, avec une concentration accrue des sphères de décision.

TC : quand on sera à la retraite, on fera l'histoire des institutions universitaires... mais il y a un mouvement de fond pour élever le niveau de formation des enseignants et de recentrage des universités dont c'est une tâche essentielle.

Nous nous séparons sur ces bonnes paroles...

NB 2 : le seul point sur lequel (en tout cas dans les mots prononcés) l'accord ait été réel et sans nuance dans ce débat assez vif a été la reconnaissance par T. Coulon de la nécessité d'un développement d'une très forte formation permanente des enseignants du primaire et du secondaire dans laquelle les universités devraient jouer un rôle essentiel.